



PROTECT - LE GRAND ROLE DES ABEILLES - LA MANUTENTIONNAIRE DIY

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation PROTECT - LE GRAND ROLE DES ABEILLES - LA MANUTENTIONNAIRE DIY 30ML
Nom chimique
Type de produit Mélange
Code produit 30ml
UFI : XMC8-V0WY-200H-D29H

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

- A diluer dans une base de solvant.
- Concentré d'arôme à diluer dans une base.
- E-liquide pour dispositif électronique de vapotage

Usages déconseillés

- Ne pas vaper sans la dilution de ce produit dans une base.

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

JOUANY PROD
2 RUE DE BENELUX
31150 LESPINASSE France
Téléphone : +33787128315
Site web <https://jouanyprod.com/>
JOUANY PROD : +33787128315 contact@jouanyprod.fr

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1
--------------	---------------------------------------

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient : Methyl Cyclopentenolone (CAS No.: 80-71-7)

Mention d'avertissement : Attention

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
------	--------------------------------------

Conseils de prudence



PROTECT - LE GRAND ROLE DES ABEILLES - LA MANUTENTIONNAIRE DIY

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire l'étiquette avant utilisation.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P501	Éliminer le contenu/le récipient dans un centre de traitement agréé conformément à la réglementation locale.

Phrases EUH : Aucun

2.3 - Autres dangers

Substances PBT

- Ce mélange ne contient aucune substance répondant aux critères PBT conformément à l'annexe XIII de REACH $\geq 0.1\%$

Substances vPvB

- Ce mélange ne contient aucune substance répondant aux critères vPvB conformément à l'annexe XIII de REACH $\geq 0.1\%$

Autres dangers n'entraînant pas la classification

- Aucune information sur le fait que le mélange réponde aux critères de la PBT ou du vPvB conformément à l'annexe XIII du règlement REACH.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	N°	%	Classe(s)	Informations sur la substance
Methyl Cyclopentenolone	n°CAS : 80-71-7 Numéro d'identification UE : N°CE : 201-303-2	$\geq 10 - < 20$	Acute Tox. 4 Oral - H302 Skin Sens. 1 - H317	(a)

(a) Substance contribuant à la classification

(b) Substance avec valeur limite d'exposition

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des mesures de premiers secours

Après contact avec la peau - En cas de contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon.
- Changer les vêtements contaminés et saturés.
- En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux - Rincer immédiatement et soigneusement avec un bain oculaire ou de l'eau.

En cas d'ingestion - En cas de doute ou de symptômes, consulter un médecin.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - En cas d'inhalation - Aucune information disponible.



PROTECT - LE GRAND ROLE DES ABEILLES - LA MANUTENTIONNAIRE DIY

Symptômes et effets - Après contact avec la peau - Les symptômes suivants peuvent apparaître :

- Réactions allergiques

Symptômes et effets - Après contact avec les yeux - Aucune information disponible.

Symptômes et effets - En cas d'ingestion - Aucune information disponible.

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés - ABC-poudre

- Brouillard d'eau

- Dioxyde de carbone (CO2)

Moyens d'extinction inappropriés - Jet d'eau puissant

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange - Pas de données disponibles.

Produits de décomposition dangereux - Pas de données disponibles.

5.3 - Conseils aux pompiers

- Coordonner les mesures de lutte contre l'incendie en fonction de l'environnement.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes - Porter des gants de protection.

Pour les secouristes - Assurer une ventilation adéquate.
- Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Aucune information disponible.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement - Aucune information disponible.

Méthodes et matériel de nettoyage - Absorber avec un matériau liant les liquides (par ex. sable, terre de diatomées, liants acides ou universels).
- Ventiler la zone affectée.



PROTECT - LE GRAND ROLE DES ABEILLES - LA MANUTENTIONNAIRE DIY

Techniques inappropriées - Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres rubriques

- Élimination : voir section 13
- Équipement de protection individuelle : voir section 8
- Manipulation sûre : voir section 7

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation - Aucune information disponible.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale - Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine.

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Respecter la fiche technique.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

- FranceVME mg/m³ (FR)0,5mg/m³

8.2 - Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés - Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle - Blouse de laboratoire.
- Porter des gants de protection.
- Gants jetables.



Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement - Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles



PROTECT - LE GRAND ROLE DES ABEILLES - LA MANUTENTIONNAIRE DIY

<u>État</u> <u>Couleur</u>	Liquide jaune	<u>Aspect</u> <u>Odeur</u>	Liquide piquant
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible	
pH		Aucune donnée disponible	
Point de fusion		Aucune donnée disponible	
Point de congélation		Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition		Aucune donnée disponible	
Point éclair		Aucune donnée disponible	
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible	
inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Limite supérieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Pression de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité relative		Aucune donnée disponible	
Densité		> 1 g/ml	
Solubilité (Eau)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Ethanol)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Solvants organiques)		Aucune donnée disponible	
Log KOW		Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Température de décomposition		Aucune donnée disponible	
Viscosité, cinématique		Aucune donnée disponible	
Viscosité, dynamique		Aucune donnée disponible	

Caractéristiques des particules

Taille des particules	Aucune donnée disponible
Empoussièrement	Aucune donnée disponible
Aire de surface spécifique	Aucune donnée disponible
Forme	Aucune donnée disponible

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible
Indice de réfraction	Aucune donnée disponible
Teneur en corps solides	Aucune donnée disponible
Tension de surface	Aucune donnée disponible
Concentration de saturation	Aucune donnée disponible

- Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce matériau est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.



PROTECT - LE GRAND ROLE DES ABEILLES - LA MANUTENTIONNAIRE DIY

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable dans les conditions recommandées de stockage, d'utilisation et de température.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Pas de réaction dangereuse en cas de manipulation et de stockage conformes aux dispositions.

10.4 - Conditions à éviter

- Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées.

10.5 - Matières incompatibles

- Pas de données disponibles.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prévues.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité : Mélange

ETA oral : 4128,46

ATE dermal : -

ATE Inhalation Poussière/Brouillard : -

ATE Inhalation Vapeur : -

ATE Inhalation Gaz : -

DL50 Orale (rat)	Aucune donnée disponible
DL50 Cutanée (rat)	Aucune donnée disponible
DL50 Cutanée (lapin)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation gaz (rat)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation poussières brouillard (rat)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation vapeurs (rat)	Aucune donnée disponible

- Pas de données disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Pas de données disponibles.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Pas de données disponibles.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

- Sensibilisation cutanée - Catégorie 1 - Peut provoquer une allergie cutanée.

- Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Mutagenicité sur les cellules germinales

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Pas de données disponibles.



PROTECT - LE GRAND ROLE DES ABEILLES - LA MANUTENTIONNAIRE DIY

<u>Cancérogénicité</u>	- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	- Pas de données disponibles.
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	- Pas de données disponibles.
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u>	- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	- Pas de données disponibles.
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u>	- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	- Pas de données disponibles.
<u>Danger par aspiration</u>	- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	- Aucune information disponible.

11.2 - Informations sur les autres dangers

- Selon les informations disponibles et les évaluations réglementaires en vigueur, aucun des constituants de ce mélange n'est identifié comme perturbateur endocrinien pour la santé humaine ou l'environnement au sens du règlement (UE) 2017/2100 et du règlement (UE) 2018/605.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

CE50 48h crustacés	Aucune donnée disponible
CL50 96h poissons	Aucune donnée disponible
CER50 algues	Aucune donnée disponible
CER50 autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible
NOEC chronique poissons	Aucune donnée disponible
NOEC chronique crustacés	Aucune donnée disponible
NOEC chronique algues	Aucune donnée disponible
NOEC chronique autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible

- Pas de données disponibles.

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Pas de données disponibles.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation



PROTECT - LE GRAND ROLE DES ABEILLES - LA MANUTENTIONNAIRE DIY

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Pas de données disponibles.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Pas de données disponibles.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Ce mélange ne contient aucune substance répondant aux critères PBT conformément à l'annexe XIII de REACH $\geq 0.1\%$

- Ce mélange ne contient aucune substance répondant aux critères vPvB conformément à l'annexe XIII de REACH $\geq 0.1\%$

12.6 - Propriétés perturbant le système endocrinien

- Ce produit n'a pas de propriétés perturbateurs endocriniens.

12.7 - Autres effets néfastes

- Pas classée comme substance appauvrissant la couche d'ozone (règlement (CE) n°1005/2009).

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets - Aucune information disponible.

Evacuation des eaux - Aucune information disponible.

Précautions particulières à prendre - Aucune information disponible.

Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale - Éliminer les déchets conformément à la législation en vigueur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU ou numéro d'identification

Non applicable

14.2 - Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4 - Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 - Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable



PROTECT - LE GRAND ROLE DES ABEILLES - LA MANUTENTIONNAIRE DIY

14.7 - Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH candidates Aucun

Substances Annex XIV Aucun

Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV Aucune donnée disponible

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit - Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Auteur	Description des modifications
1	26/11/2025		

Ce document a été préparé par une personne compétente qui a été formée de façon appropriée à la rédaction de cette FDS.

Abréviations et acronymes

- ADR : Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
- ATE : Estimation de la toxicité aiguë.
- LC50 : Concentration létale pour 50 % des animaux testés.
- LOEC : Lowest Observed Effect Concentration (concentration minimale avec effet observé).
- LD50 : Dose létale pour 50% des animaux testés.
- LOEL : Lowest Observed Adverse Effect Level (niveau le plus bas d'effets indésirables observés).
- DNEL : niveau dérivé sans effet.
- CE50 : Concentration efficace de la substance qui provoque des effets néfastes chez 50 % des animaux d'expérience.
- IATA : Association internationale du transport aérien.
- IMDG : International Maritime Dangerous Goods (marchandises maritimes dangereuses).
- N° CE : Numéro de la Communauté Européenne
- CSEO : Concentration sans effet observé.
- NOEL : No observable effect level (niveau sans effet observable).
- Numéro CAS : Numéro du Chemical Abstracts Service.
- OACI : Organisation de l'aviation civile internationale
- PBT : persistant, bioaccumulable et toxique.
- PNEC : concentration prédite sans effet.



PROTECT - LE GRAND ROLE DES ABEILLES - LA MANUTENTIONNAIRE DIY

- RID : Transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.
- STEL : Limite d'exposition à court terme
- MPT : Moyenne pondérée dans le temps
- VLEP : Limite d'exposition professionnelle.
- vPvB : très persistant et très bioaccumulable.

bibliographie

Dossiers d'enregistrement des substances (informations disséminées rendues publiques sur le site de l'ECHA) / Guides de l'ECHA : rédaction des FDS, critères de classification du CLP et sur l'étiquetage CLP / <http://www.travailler-mieux.gouv.fr> / <http://limitvalue.ifa.dguv.de/> / <http://www.inrs.fr/> / <https://www.anses.fr> / <http://www.ineris.fr> / <http://www.installationsclassees.developpementdurable.gouv.fr> / Brochures INRS ED : 6032, 911, 944, 945, 990, 6054, 6032, 20657, 112,127, 769

Sources de données:

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué. L'utilisateur doit s'assurer de la conformité de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire. Les mesures de gestion de risque et de protection des travailleurs sont à adapter en fonction des conditions opérationnelles et du niveau d'exposition. Ces informations ne s'appliquent pas nécessairement à ce produit s'il est associé à un ou plusieurs autres produits, ou s'il en est fait d'autres utilisations que celles ici décrites.

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité (FDS) sont à jour à la date à laquelle la FDS a été préparée ou révisée. La mise en œuvre des mesures fournies sur la FDS relève de la responsabilité des entreprises utilisatrices en aval. Les utilisateurs en aval peuvent modifier les mesures de la FDS en fonction des conditions de leur propre entreprise.

*** **